

Le plan d'urbanisme en question

Caux Seine agglo avait organisé à la salle des fêtes une réunion pour l'élaboration du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) et la révision du Scot (schéma de

cohérence territoriale) pour les vingt ans à venir. Une synthèse du diagnostic a été présentée à la dizaine d'agriculteurs et aux élus présents par des représentants de

Caux Seine agglo et de la chambre d'agriculture. Un atelier de concertation a ensuite été mis en place. Le PLUI sera au mieux finalisé au second trimestre 2022.

« L'enjeu principal est d'essayer d'harmoniser les règles sur un dénominateur commun, l'équité de traitement en matière de droit. La loi impose une concertation avec la population, dont l'agriculture qui occupe plus de 60 % de l'espace », souligne Hubert Lecarpentier, vice-président de Caux Seine agglo. La forte industrialisation a un gros impact sur l'agriculture, pour certains la perte du terrain agricole pourrait être compensée par l'utilisation des zones en friche.



Une dizaine d'agriculteurs étaient présents à cette réunion de concertation